



Les représentants des personnels enseignants et d'éducation de la liste SNES-SNEP-FSU et Sympathisants

Les représentants des parents d'élèves de la FCPE

Les représentants de la collectivité de Louvres

Les représentants des élèves

Élus au conseil d'administration du collège François Mauriac

Louvres, le 9 Février 2012

Motion concernant la Dotation Horaire Globale de la rentrée 2012-2013

Les élus des personnels enseignants et d'éducation, des parents d'élèves, des élèves et les représentants de la collectivité de Louvres au conseil d'administration du collège François Mauriac, réunis le 9 février 2012, expriment leur refus de la dégradation des conditions d'études et de travail qui résulte de la politique éducative du gouvernement et s'opposent à l'enveloppe de moyens attribués à notre établissement pour la rentrée 2012.

En effet, l'Inspection Académique a reconnu la nécessité pour notre collège d'ouvrir une 5^{ème} classe de 3^{ème} à la rentrée prochaine. Actuellement nos classes de 4^{ème} comptent chacune 30 élèves. À cela, il faudra rajouter les redoublants de 3^{ème}. Or, nos locaux ne permettent pas d'accueillir en toute sécurité plus de 30 élèves.

Cependant, un paradoxe ressort, les horaires réglementaires pour une classe de 3^{ème} sont de 28,5 heures. Notre dotation horaire pour la rentrée 2011 était de 516 heures. Pour la prochaine rentrée l'inspection académique nous dote seulement de 520 heures, soit seulement 4 heures de plus. Le calcul est simple, il manque au moins 25 heures pour pouvoir donner à nos élèves, une offre de formation au moins égale à celle de cette année !

Notre établissement est plus que jamais en concurrence avec le collège privé Paul Ricœur de Louvres et l'Institut Saint-Dominique de Mortefontaine, nous nous devons de garder des projets ambitieux dans notre établissement, tels que les sections européennes anglais et espagnol, la DP3, des ateliers artistiques s'appuyant sur la liaison collège-lycée ou le projet secourisme plébiscité par M. l'inspecteur lui-même (courrier du 12 janvier 2012).

La Dotation horaire proposée aujourd'hui est à peine suffisante pour couvrir les horaires réglementaires de toutes nos classes alors que devons-nous faire de nos projets annexes ou du soutien ! Notre taux de réussite au Diplôme National du Brevet n'étant pas au niveau du département, des moyens particuliers doivent être mis en place.

Nous estimons les besoins réels de notre collège à 555 heures contre 520 affectées à ce jour.

Nous dénonçons par ailleurs la politique de l'administration qui demande aux enseignants d'accepter de plus en plus d'heures supplémentaires. Cela a pour conséquence directe de limiter les créations de postes. De trop nombreux collègues se retrouvent ainsi « à cheval sur plusieurs établissements » alors que leurs collègues, eux, doivent faire des heures supplémentaires alors qu'il y aurait assez d'heures dans leur établissement pour créer un poste ! Mais dans un souci d'économie, un autre choix est fait ! Un enseignant qui court d'un établissement à un autre est forcément mis en difficulté quant à ses missions. Dans notre collège, 7 collègues sont dans cette situation, soit 22% de l'effectif enseignant. Nous tenons à signaler que 16 collègues titulaires ont d'ores et déjà fait état de leur refus d'accepter plus d'une heure supplémentaire à la rentrée prochaine.

C'est pourquoi les représentants de la collectivité de Louvres, les représentants élus des personnels enseignants et d'éducation, des parents d'élèves et des élèves au Conseil d'Administration du collège François Mauriac votent contre la répartition des moyens proposée et considèrent que la dotation prévue pour la rentrée 2012 ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave les conditions d'exercice de la communauté éducative et soumettent au vote l'adoption de cette motion et demande des moyens supplémentaires.